

Chaîne de contrôle à la pulpe

Nous nous engageons à mettre en œuvre et à maintenir les exigences de la chaîne de traçabilité conformément aux normes applicables en matière de certification forestière responsable.

Shane Steeves

Vice-président, produits et approvisionnement

Juin 2026

Engagement de la direction en matière sociale, de santé et de sécurité dans la chaîne de contrôle à la pulpe

- les conditions de travail ne mettent pas en danger la sécurité ou la santé
- le travail forcé n'est pas utilisé
- les travailleurs n'ayant pas l'âge minimum légal, l'âge de 15 ans ou l'âge de la scolarité obligatoire, qui est plus élevé que jamais, ne sont pas utilisés
- les travailleurs ne sont pas empêchés de s'associer librement, de choisir leurs représentants et de négocier collectivement avec leur employeur
- les travailleurs ne se voient pas refuser l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi

Shane Steeves

Vice-président, produits et approvisionnement

Juin 2026

Engagement de la direction envers des valeurs forestières responsables en matière dans la chaîne de contrôle à la pulpe

Nous nous engageons à ne pas participer directement ou indirectement aux activités suivantes:

- Abattage illégal ou commerce de bois ou de produits forestiers illégaux;
- Violation des droits traditionnels et humains dans les opérations forestières;
- Destruction de hautes valeurs de conservation dans les opérations forestières;
- Conversion importante des forêts en plantations ou en utilisation non forestière;
- Introduction d'organismes génétiquement modifiés dans les opérations forestières; et
- Violation de l'une quelconque des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), telles que définies dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, 1998.

Shane Steeves

Vice-président, produits et approvisionnement

Juin 2026

